

## ANNEXE 1

## CALENDRIER ELECTORAL

Opérations	Calendrier type	Dates retenues
Publication de la date du scrutin	Au moins 1 mois avant la date du scrutin.	Lundi 18 septembre 2017
Publication et contrôle de l'affichage des listes électorales	Au moins 20 jours avant la date du scrutin.	Mercredi 27 septembre 2017
Demande de rectification des listes	Jusqu'au jour du scrutin	Jusqu'au jour du scrutin
Dépôt des candidatures et professions de foi	15 jours francs maximum et 2 jours francs minimum avant la date du scrutin.	Du mercredi 3 au mardi 10 octobre 2017
Affichage des candidatures et professions de foi		mercredi 11 octobre 2017
Déroulement du scrutin		<b>mardi 17 octobre 2017</b>
Désignation des scrutateurs	Le jour du scrutin	mardi 17 octobre 2017
Dépouillement		mardi 17 octobre 2017
Proclamation des résultats	Dans le délai de 3 jours à compter du déroulement du scrutin.	vendredi 20 octobre 2017
Recours	Dans le délai de 5 jours à compter de la proclamation des résultats.	Date limite le 27 octobre 2017